

CONTRÔLE DES MOYENS DE PREMIERS SECOURS



OBLIGATOIRE

MATÉRIEL ADAPTÉ, ACCESSIBLE ET SIGNALÉ - CONTENU VALIDÉ AVEC LE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

RPC-SUP-009

ÉTABLISSEMENT

TROUSSE / ZONE

PÉRIODE

RESPONSABLE

Date	Trousse / emplacement	Accessible	Signalée	Péremptions	Réassort nécessaire	Action / visa